

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations contenues dans ce document vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Emerging Markets Equity - Classe A (capitalisation)

Compartiment de Euromobiliare International Fund SICAV (la «Sicav»)

Code ISIN LU0134133809

Société de Gestion: Euromobiliare Asset Management SGR S.p.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectifs

Accroissement du capital investi à long terme.

Politique d'investissement

Le Compartiment investit à concurrence de deux tiers au moins de ses actifs nets principalement en parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC qui investissent principalement en valeurs mobilières de type actions, émises par des sociétés ayant leur siège ou qui exercent leur principale activité dans les pays émergents.

Le Compartiment pourra investir à concurrence d'un tiers en parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC qui investissent principalement en valeurs mobilières de type actions émises par des sociétés localisées dans des pays non émergents ou qui exercent leur principale activité dans l'un de ces pays, en valeurs mobilières de type obligataire ayant un rating égal ou supérieur à BBB- (investment grade) et/ou en instruments du marché monétaire, et/ou en liquidités constituées notamment de dépôts auprès d'un établissement de crédit et d'instruments du marché monétaire ayant une échéance résiduelle inférieure à 12 mois.

Accessoirement, une partie de l'exposition pourra également être obtenue par des investissements directs dans les titres mentionnés ci-dessus.

Pour la réalisation des objectifs d'investissement objet du présent compartiment, l'utilisation de produits dérivés ne se fera pas uniquement dans un but de couverture.

Le compartiment est géré activement et fait référence à l'Indice de Référence dans la mesure où il cherche à dépasser sa performance.

Dans le cadre du processus d'investissement, le gestionnaire des investissements a toute latitude pour déterminer la composition du portefeuille du compartiment et peut prendre une exposition à des sociétés, pays ou secteurs non inclus dans l'Indice de Référence.

Aucune restriction n'existe quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du compartiment peuvent s'écarter de ceux de l'Indice de Référence.

Le "benchmark" du Compartiment est constitué par l'indice:

- 100% "MSCI Emerging Markets" en Euros.

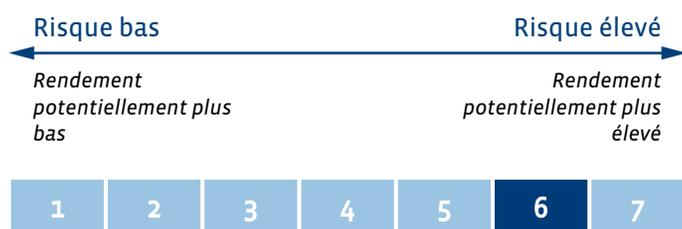
Politique de Distribution

Cette classe A poursuit une politique de capitalisation de revenus.

Rachat d'actions

Il est possible d'obtenir le remboursement total ou partiel des actions du Compartiment sur simple demande présentée n'importe quel jour ouvrable bancaire au Luxembourg.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le Compartiment est classé dans la classe 6 sur la base de sa volatilité passée ou, en son absence, de la volatilité du benchmark concerné ou d'un portefeuille modèle.

- La dite classe 6 reflète essentiellement l'exposition du Compartiment au risque prédominant suivant: exposition au marché d'actions.
- Les données historiques utilisées pour calculer l'indice synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable sur le profil futur du risque du Compartiment.
- La classe de risque/rendement indiquée pourrait ne pas rester inchangée et la classification du Compartiment pourrait changer avec le temps.
- L'appartenance à la classe de risque la plus basse ne garantit pas un investissement dépourvu de risques.

FRAIS

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Pas prévus

Les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année

Frais courants	3,35%
----------------	-------

Frais prélevés par le Compartiment dans des circonstances spécifiques

Commissions de performance	1,666%, calculé chaque mois, équivalent à 20% par an, de la différence positive entre la performance du Compartiment et la performance du paramètre de référence constitué par l'indice: • 100% MSCI Emerging Markets en Euros.
----------------------------	--

Pendant l'année 2019 la commission de performance s'est élevée à 0,42% du Compartiment.

Les *frais d'entrée* et les *frais de sortie* indiqués dans le Tableau correspondant, séparément, au pourcentage maximum applicable. Vous pouvez donc payer un montant inférieur.

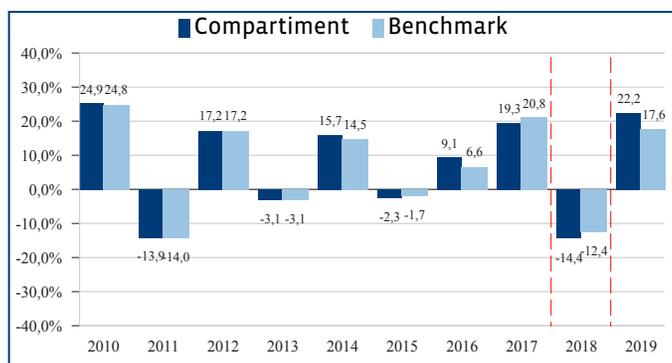
Vous pouvez vous informer sur le montant réel des frais de souscription auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur.

La commission maximum appliquée aux conversions ("*switch*") est de 0,5%.

Les *frais courants* se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Sont exclus du calcul les coûts des transactions de portefeuille, sauf les frais de souscription/remboursement supportés par le Compartiment pour l'achat ou la vente d'actions d'autres compartiments.

Pour en savoir davantage sur les frais et les autres charges et droits relatifs à la Sicav, veuillez consulter les Chapitres 13 ("*Frais*") et 14 ("*Gestionnaire en Investissements - Sous-Gestionnaire en investissements*") du prospectus de la Sicav, disponible sur le site Internet www.eurofundlux.lu.

PERFORMANCE PASSÉES



--- Jusqu'au 28/05/2017 la politique d'investissement du Compartiment était différente.

--- Jusqu'au 09/12/2018 la politique d'investissement du Compartiment était différente.

- Les performances historiques ne constituent pas un indicateur des performances futures.
- La Sicav a été constituée le 13 juin 2001.
- La classe A du Compartiment a démarré le 24 octobre 2001.
- Les résultats obtenus dans le passé ont été calculés en Euro et tiennent compte de tous les frais et commissions, à l'exception des commissions de souscription.

Le *benchmark* a changé au fil des ans.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire

BNP Paribas Securities Services S.C.A. (Succursale de Luxembourg)

Informations supplémentaires - Conversion des actions

Les informations sur la façon d'exercer le droit de conversion sont contenues dans le Chapitre 11 ("*Attribution et conversion des actions*") du prospectus de la Sicav.

Pour obtenir davantage d'informations sur le Compartiment et les différents types d'actions qu'il peut émettre ou sur les autres compartiments et classes disponibles vous pouvez consulter le prospectus, le dernier compte-rendu annuel et tout rapport semestriel ultérieur disponibles gratuitement en français au siège social de la Sicav (10-12, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg), sur son site Internet www.eurofundlux.lu ainsi qu'auprès de la Société de Gestion, des agents placeurs dans les pays de commercialisation, en ce compris le tout dernier prix des actions.

Les actifs et passifs du Compartiment sont séparés de ceux des autres compartiments de la Sicav. Les droits patrimoniaux des investisseurs du Compartiment sont totalement séparés de ceux des investisseurs des autres compartiments de la Sicav.

Les détails de la politique de rémunération (incluant les personnes en charge de déterminer les rémunérations fixes et variables du personnel, une description des éléments clés de rémunération et un aperçu de la manière dont la rémunération est déterminée) sont

disponibles gratuitement au siège social de la Société de Gestion et sur le site au lien

https://www.eurosgri.it/storage/sito1/it/Società/Policy_MIFID/politique-de-remuneration.pdf.

Publication de la valeur des actions

La valeur unitaire des actions du Compartiment calculée chaque jour bancaire et ouvrable au Luxembourg est publiée tous les jours sur le journal "Luxemburger Wort" et sur le site Internet www.eurofundlux.lu.

Législation fiscale

La Sicav est réglementée par la législation fiscale du Grand-Duché de Luxembourg; laquelle peut avoir une incidence sur votre situation fiscale.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de Euromobiliare Asset Management SGR S.p.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Sicav.

Source : MSCI. MSCI ni aucune autre partie impliquée ou liée à la compilation, au calcul ou à la création des données MSCI ne donne de garanties ou de représentations, expresses ou implicites, concernant ces données (ou les résultats devant être obtenus en les utilisant), et toutes ces parties ne exprimentent toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier de ces données. Sans préjudice de ce qui précède, MSCI, ses sociétés affiliées ou les tiers associés à la compilation, au calcul ou à la création des données ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres dommages (y compris le manque à gagner) même si informés de la possibilité de tels dommages. Aucune autre distribution des données MSCI n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de MSCI.

Source: MSCI. Neither MSCI nor any other party involved in or related to compiling, computing or creating the MSCI data makes any express or implied warranties or representations with respect to such data (or the results to be obtained by the use thereof), and all such parties hereby expressly disclaim all warranties of originality, accuracy, completeness, merchantability or fitness for a particular purpose with respect to any of such data. Without limiting any of the foregoing, in no event shall MSCI, any of its affiliates or any third party involved in or related to compiling, computing or creating the data have any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages. No further distribution or dissemination of the MSCI data is permitted without MSCI's express written consent.